

ARRÊTÉ PORTANT
COMPOSITION DE JURY

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DE SANTÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.612-5 et suivants et D.612-3 et suivants ;
- Vu le code de la santé publique,
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
- Vu l'arrêté de la Présidence de Sorbonne Université portant délégation de signature à M. Bruno RIOU, Doyen de la faculté de Santé de Sorbonne Université,

ARRÊTÉ

Article 1 : Il est créé une commission qui statuera sur les demandes des étudiants désirant faire valoir leurs acquis antérieurs. Elle est chargée d'examiner les demandes d'unités d'enseignements transférables au cursus de formation du Master 2 mention santé, parcours Risques sanitaires radionucléaires biologiques chimiques et explosifs (NRBCe), au titre de l'année universitaire 2023-2024.

Article 2 : Le jury est présidé par **Monsieur le Professeur Olivier LEQUIN**, PU

Article 3 : Le jury est composé comme suit :

- **Monsieur le Professeur Hervé DELACOUR**, Pharmacien en Chef, Responsable pédagogique du master NRBCe, Responsable de l'unité d'enseignement « Risques chimique et explosif », École du Val-de-Grâce
- **Monsieur le Professeur Pierre-Eric SCHWARTZBROD**, Médecin Chef des Services de Classe Normale, Co-Responsable pédagogique du master NRBCe, École du Val-de-Grâce
- **Monsieur le Professeur Jean-Christophe AMABILE**, Médecin Chef des Services de Classe Normale, Responsable de l'unité d'enseignement « Risques nucléaire et radiologique », École du Val-de-Grâce
- **Monsieur le Docteur Olivier GORGE**, Pharmacien en Chef, Coresponsable de l'unité d'enseignement « Risque biologique », École du Val-de-Grâce
- **Madame Anne-Sophie REHEL**, Infirmière Cadre Supérieur de Santé, Coordinatrice pédagogique du master NRBCe, École du Val-de-Grâce

Article 4 : Le jury se réunit à la demande de son président.

Article 5 : Le directeur général de la faculté de Santé Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris, le 4 octobre 2023


Pr Bruno RIOU

Doyen de la Faculté de Santé
Sorbonne Université